

MAIRIE DE PROPRIANO



6, Avenue NAPOLEON III  
20110 PROPRIANO  
☎ 04.95.76.00.44  
Secrétariat du Maire

Propriano, le 19 juin 2023

ARRETE N° 2023-030

- Le Maire de la Commune de Propriano ;
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2213-1, L.2213-2 et L.2213-3 ;
- Vu le Code de la route, article R.37-1 ;
- Vu le Code Pénal, et notamment son article R.610-5 ;
- Vu le règlement général de circulation de la Commune de Propriano ;
- Vu la demande en date du 15 juin 2023 de l'Entreprise SAS CORSICA RETE TECNOLOGICHE, afin d'effectuer des travaux de déploiement de la fibre optique sis : 4, Rue Camille Pietri-20110 PROPRIANO.

ARRETE

- **Article 1er** : En raison des dits travaux entrepris par l'Entreprise SAS CORSICA RETE TECNOLOGICHE, la circulation sera interdite : 4 Rue Camille Pietri-20110 PROPRIANO : de l'intersection de l'avenue Jean-Paul Pandolfi à l'intersection de l'avenue Napoléon III en direction du Port, le lundi 26 juin 2023 entre 08H00 et 13H00, pour une durée de 3H00.
- **Article 2** : En raison de la densité de réseaux électriques, téléphoniques et adductions d'eau, la plus extrême attention est demandée à l'Entreprise pour éviter tout incident technique.  
Les différents panneaux de signalisation seront posés par ladite Entreprise.  
La Commune décline toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident pour lesdits travaux.
- **Article 3** : Les différents panneaux de signalisation seront posés par l'Entreprise SAS CORSICA RETE TECNOLOGICHE.  
La Commune décline toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident pour lesdits travaux.
- **Article 4** : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.
- **Article 5** : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié en la forme accoutumée.

Fait à Propriano, le 19 juin 2023

Le Maire



Paul-Marie BARTOLI